



# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

## Guide du salarié

### QUELS AVANTAGES POUR MOI, SALARIÉ ?

L'entretien professionnel est une démarche constructive qui me permet de :

- Faire part à mon employeur de mon projet professionnel et d'exprimer mes besoins en termes de compétences,
- Faire le point sur les actions de formation que j'ai suivies, les compétences acquises et celles qui méritent d'être renforcées,
- Avoir une vision plus globale des perspectives d'évolution de mon entreprise.

#### 1<sup>ère</sup> partie : BILAN DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE

Cette première partie consiste à faire un bilan des actions de formation réalisées, des certifications et des compétences acquises depuis les deux dernières années ou depuis le dernier entretien professionnel. C'est aussi l'occasion de faire un constat de sa progression dans l'emploi et dans l'entreprise.

**Exemples de questions que vous pouvez aborder :**

- Ai-je suivi des actions de formation ces deux dernières années ?
- Quelles sont les dernières certifications obtenues depuis que j'occupe ce poste ?
- Ai-je connu une progression dans mon emploi ou dans l'entreprise ?
- Ai-je le droit de suivre de nouvelles formations ?

#### 2<sup>ème</sup> partie : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Durant cette seconde partie, vous ferez part à votre employeur de vos souhaits d'évolution professionnelle (changement de poste, de statut, nouvelles responsabilités, ...) . De la même façon, votre employeur vous présentera les besoins actuels et futurs de l'entreprise en termes de compétences et d'emploi, ses perspectives de développement ou encore de la politique de formation de l'entreprise.

**Exemples de questions que vous pouvez aborder :**

- Mon projet professionnel est-il en lien avec les perspectives d'évolution de mon entreprise ?
- Quelles sont les conditions à réunir pour mener à bien mon projet ?
- Comment puis-je évoluer dans l'entreprise ces deux années à venir ?
- Quelles sont les compétences que je dois acquérir pour répondre aux futurs besoins de l'entreprise ?

#### 3<sup>ème</sup> partie : MISE EN ŒUVRE

Dans le cadre d'une réflexion commune avec votre employeur, vous analysez les étapes nécessaires qui vous permettront d'élaborer votre projet professionnel, tout en mentionnant les préférences ou contraintes (personnelles et professionnelles) éventuelles.

**Exemples de questions que vous pouvez aborder :**

- Quelle formation pourrait me permettre de développer telles ou telles compétences ?
- Dans quel cadre ma formation pourrait-elle être mise en place ? selon quels dispositifs ?
- Comment ma formation peut-elle s'organiser ? sur mon temps de travail ? hors de mon temps de travail ?
- J'ai des contraintes personnelles... Comment pouvons-nous organiser ma formation ?